

Faites confiance au professionnalisme des courtiers immobiliers

Il a été fait récemment état, dans une chronique de «24 heures» du 3 décembre 2025 de M. Comina, que «des centaines de courtiers immobiliers violent la loi et l'éthique comme si de rien n'était, impunément». Il y explique que la plupart des courtiers utiliseraient indûment les données du Registre foncier afin de procéder à du démarchage de clientèle.

Contrairement à ces dires, l'USPI Vaud condamne fermement ce genre de pratique. Elle serait d'ailleurs contraire à nos règles d'éthique obligatoires pour tous nos membres.

Nous rappelons que l'accès aux données du Registre foncier est nécessaire à la bonne exécution des mandats du courtier, mais également du gérant et de l'administrateur de PPE, car elles permettent de tenir compte d'un certain nombre d'obligations et de droits qui y figurent. Par ailleurs, le Registre foncier dispose d'un outil de contrôle qui lui permet de vérifier régulièrement la bonne utilisation des accès et de déceler rapidement tout abus. Il n'hésite d'ailleurs pas à couper les accès, ce qu'il a déjà fait.

«Le courtier USPI rémunéré à la commission a l'esprit entrepreneurial: si la vente n'aboutit pas, le courtier ne touchera aucune rémunération pour le travail effectué.»

Si la publicité des agences immobilières est importante, la formation, le réseau et l'expérience des courtiers immobiliers le sont d'autant plus. En effet, la vente d'un bien immobilier implique une solide expérience du terrain et des connaissances pointues en matière d'aménagement du territoire. L'estimation du prix est essentielle et la détermination du juste prix ne se fait pas au travers de logiciels informatiques qui ne peuvent pas tenir compte de l'environnement du bien immobilier, des potentiels de construction, etc.

Par ailleurs, un courtier USPI Vaud bénéficie du réseautage et de l'interaction avec les

membres de notre association. Il soumet chaque année ses états financiers à un contrôle, il doit respecter le code éthique et soumettre annuellement sa police d'assurance responsabilité civile. Le courtier USPI se forme régulièrement, notamment en participant à notre journée de formation continue annuelle et en suivant des cours au sein de notre école, l'USPI Formation.

Enfin, le courtier USPI rémunéré à la commission a l'esprit entrepreneurial dès lors qu'il supporte le risque financier avec son client propriétaire. En effet, si la vente n'aboutit pas, le courtier ne touchera aucune rémunération pour le travail effectué.

Toutes ces raisons militent pour que la vente d'un bien soit confiée à un courtier membre de l'USPI Vaud.

www.uspi-vaud.ch



Olivier Peyrot
Membre du comité
de l'USPI Vaud